

**Conférence Régionale de Gouvernance de
la politique de réduction de
l'artificialisation des sols
14/02/2024**





Ordre du jour

- ❑ Adoption du règlement intérieur
- ❑ Consultation sur la liste des projets d'envergure nationale et européenne (PENE) proposée par le Ministre de la transition écologique
- ❑ Consultation sur la liste de projets d'envergure régionale (PER) proposée par la Région
- ❑ Présentation des propositions de la Région relatives à la fixation des objectifs de réduction de la consommation d'espaces et de l'artificialisation des sols et à leur déclinaison par territoire
- ❑ Suites de la démarche (calendrier)
- ❑ Echanges



Règlement intérieur

Adopté à l'unanimité

En intégrant le correctif apporté en séance sur le troisième paragraphe de l'article 1.3, maintenant rédigé comme suit : « Chaque établissement porteur de SCoT, EPCI, Commune ou Département, désigné comme membre dans la Conférence est représenté par son Président ou son Maire ».

Le reste du paragraphe reste inchangé par rapport au projet transmis : « Les organes délibérants de ces collectivités ou établissements peuvent néanmoins désigner en leur sein un autre représentant et/ou un suppléant. Dans ce cas, la délibération de l'organe délibérant doit être communiquée au Président du Conseil régional. »





Liste des projets d'envergure nationale et européenne (PENE) proposée par le Ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires

LOI n° 2023-630 du 20 juillet 2023 – article 3

10 000 hectares sont mutualisés entre les régions couvertes par un SRADDET



Liste PENE – Annexe 1

NOM DU PROJET	Consommation 2021-2031 (ha) - projet décret 12/2023
GPSO Bordeaux-Dax et Bordeaux –Toulouse (33, 40,47)	469
RN 147 déviation de Lussac-les-Châteaux (86)	80
RN147 Aménagement sur 6,5 km au nord de Limoges (87)	100
RN141 à l'est d'Angoulême en direction de Limoges (16, 87)	158
Site industriel clés en main sur le terminal de Grattequina (Blanquefort - Parempuyre) (33)	29
Zone industrialo portuaire de la presqu'île d'Ambes (33)	72
Opération Ebx (Minarm)	16
Raccordement du futur parc éolien en mer au large de l'île d'Oléron (79, 17)	15
Projet d'interconnexion électrique très haute-tension France-Espagne	5
Zone d'activité économique Latitude Dirigeables, CC Latitude Nord-Gironde (33)	80
Station de conversion électrique Façade Atlantique Gila Sud (33)	10
Poste de raccordement électrique Façade Atlantique Gila Sud (33)	5
Centre pénitencier Pau (64)	6
Programme Scorpion Zones techniques	4

Annexe 2

NOM DU PROJET
Zone industrialo portuaire de Bassens-Ambares
Zone d'activité du terminal du Verdon sur Mer (33)
Rénovation du dépôt de munitions de l'EPMu Centre Aquitaine
Centre essai de lancement missile (DGA)
4ème unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile (33)
Projets de postes électriques source de plus de 220kV (hors stations de conversion)
Usine Swiss KRONO (47)

~1 049 ha de projets d'envergure nationale ou européenne en Nouvelle-Aquitaine sur la période 2021-2031 (*Annexe 1*)

Horizéo, non retenu au niveau national

Investissons au

Identifié dans la pré-liste Préfet de région

Non identifié dans la pré-liste



Conclusion des échanges de la Conférence relatifs à la consultation sur les projets d'envergure nationale ou européenne 2021-2031

Demande sur les projets identifiés

GPSO (469 ha)

- Confirmation de la répartition des 700 hectares entre NA (469 ha) et Occitanie (231 ha)
- Cohérence de cette estimation avec la mesure en consommation d'ENAF sur 2021-2031
- Confirmation de l'intégration de tous les aménagements directement liés au projet (*plateforme ferroviaire, gares et haltes nouvelles, sous-stations électriques, ouvrages de franchissements, talus, etc.*)
- Demande d'intégrer les Aménagements ferroviaires au sud de Bordeaux (AFSB) dans l'enveloppe nationale

RN 147 entre Limoges et Poitiers (180 ha)

- Seuls deux tronçons ont été intégrés (déviation de Lussac-les-Châteaux et aménagements Nord de Limoges), précision attendue sur ce positionnement
- Demande d'intégrer l'ensemble des aménagements de la RN147 prévus sur 2021-2031 (manquerait au minimum 140 hectares pour l'aménagement sud-est de Poitiers, et l'aménagement entre Bellac et Nord de Limoges)

Demande d'intégration des projets suivants

Horizéo (700 ha / 1000 ha) : projet de parc photovoltaïque au sol en Gironde

Tous les projets stratégiques de l'Etat



**Propositions de la Région relatives à
la fixation des objectifs de réduction de la
consommation d'espaces et de l'artificialisation des sols**

+

**Liste de projets d'envergure régionale (PER) proposée par
la Région**





Objectifs chiffrés intégrés dans les objectifs du SRADDET

Objectifs

S'imposent dans un rapport juridique de « **prise en compte** »

Volet quantitatif
intégrant les objectifs de réduction de la consommation d'espaces/artificialisation

Règles générales

S'imposent dans un rapport juridique de « **compatibilité** »

Volet qualitatif
intégrant les modèles de développement adaptés par profil

Mieux maîtriser la consommation d'espaces Préserver les terres naturelles, agricoles et les forêts

Envisager un meilleur
équilibre territorial

- ⇒ Atténuer la fracture entre les territoires littoraux/métropolitain et ceux de l'intérieur
- ⇒ Ambitionner un meilleur équilibre d'accès aux services, aux transports et à l'emploi
- ⇒ Parvenir à un meilleur équilibre entre l'aire bordelaise et celles de Bayonne, Pau, Poitiers, Limoges et La Rochelle
- ⇒ Dynamiser les secteurs ruraux ainsi que les villes, bourgs et villages qui animent les espaces du quotidien

Réduire
l'urbanisation

- ⇒ Diviser par 2 l'urbanisation d'ici 2031 et viser l'absence d'artificialisation nette en 2050
- ⇒ Adapter les objectifs en fonction de différents profils de territoire, au regard des enjeux d'aménagement et environnementaux

Faire évoluer les
modèles
d'urbanisation

- ⇒ Inscrire les modèles d'urbanisation dans une logique de transition environnementale et d'adaptation au changement climatique

Volet quantitatif

Volet qualitatif



Projets d'envergure régionale 2021-2031

La Région propose de créer une **réserve régionale**, représentant une part de la consommation d'espaces régionale maximale sur 2021/2031

Réserve régionale 2021-2031

Modification du SRADET en cours

Intégration dans la liste des PER de projets déjà identifiés

- A63
- RN 147
- AFSB (?)

Evolution du SRADET à venir

Intégration ultérieure dans la liste des PER de projets non connus à ce jour

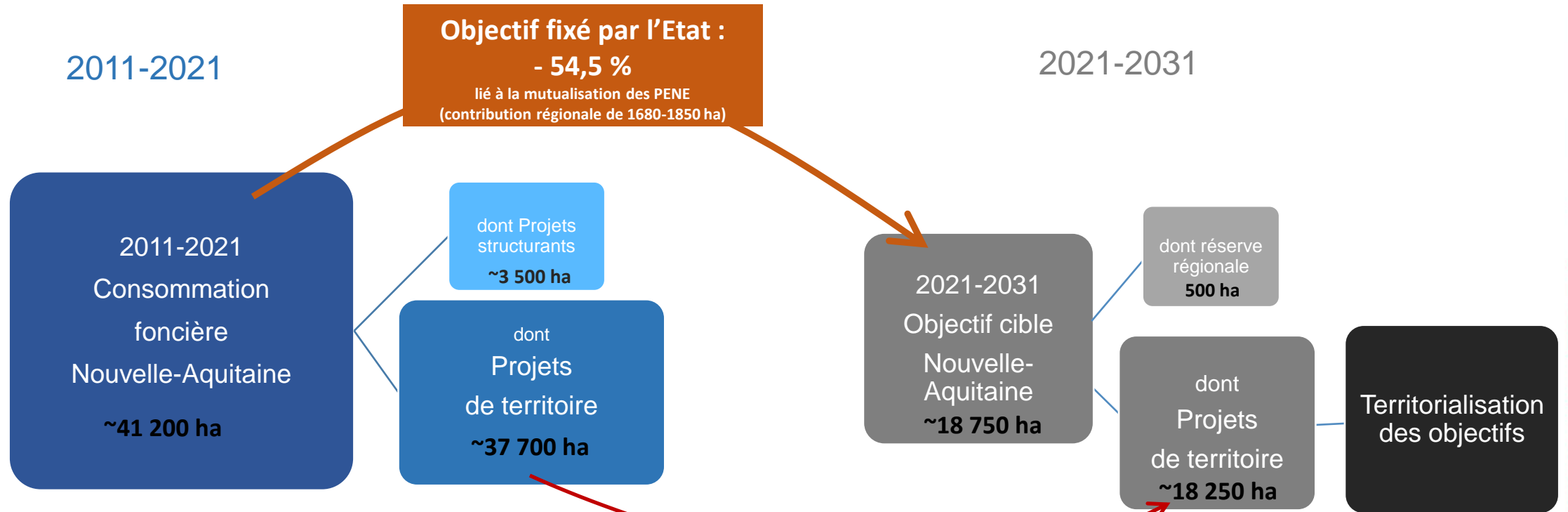
- projets économiques


Critères d'intégration dans la réserve régionale

- Projets répondant aux objectifs du SRADET en termes de
 - ✓ modernisation de l'offre ferroviaire (objectif 22),
 - ✓ désenclavement de l'agglomération de Limoges (objectif 26)
 - ✓ résorption du nœud routier de l'agglomération bordelaise (objectif 27)
- Projets économiques structurants et cohérents avec les objectifs du SRDEII et du SRADET qui respectant certains critères

➔ Scénarios avec réserve régionale à 500 ha, 1 200 ha et 2 000 ha + impacts sur les taux de réduction de consommation d'espaces

De l'objectif régional à l'objectif moyen territorial (mécanisme avec hypothèse de réserve régionale de 500 hectares)



 nouvelle doctrine de l'Etat : sans carrières / golfs / plans d'eau artificiels

Impacts des PER sur l'objectif moyen territorial

	Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
Part de la conso 2021/2031	1,1 %	2,7%	6,4%	10,7%
Nombre d'hectares de la réserve régionale	212 ha	500 ha	1 200 ha	2 000 ha
Projets régionaux	A63 (50 ha) RN147 (autres tronçons, 140 ha) AFSB (22 ha)?	<u>Réserve régionale</u> Pour 212 ha <ul style="list-style-type: none"> • A63 • RN147 (autres tronçons) • AFSB ? Pour 288 ha <ul style="list-style-type: none"> • Projets économiques structurants (critères à préciser) 	<u>Réserve régionale</u> Pour 212 ha <ul style="list-style-type: none"> • A63 • RN147 (autres tronçons) • AFSB ? Pour 988 ha <ul style="list-style-type: none"> • Projets économiques structurants (critères à préciser) 	<u>Réserve régionale</u> Pour 212 ha <ul style="list-style-type: none"> • A63 • RN147 (autres tronçons) • AFSB ? Pour 1788 ha <ul style="list-style-type: none"> • Projets économiques structurants (critères à préciser)
Taux pivot avant territorialisation	-51%	-52%	-54%	-56%



Conclusion des échanges de la Conférence relatifs à la consultation sur les projets d'envergure régionale

Privilégier une réserve régionale de 500 ha

- 3 projets initiaux répondant aux objectifs du SradDET : A63 + RN147 (autres tronçons) + AFSB (?)
- Près de 300 ha pour les projets économiques structurants (critères à préciser) et cohérents avec les objectifs du SRDEII et du SRADDET

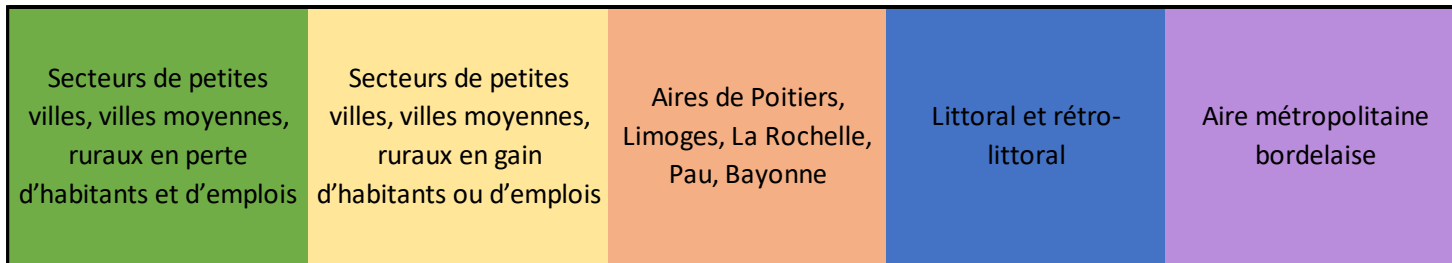
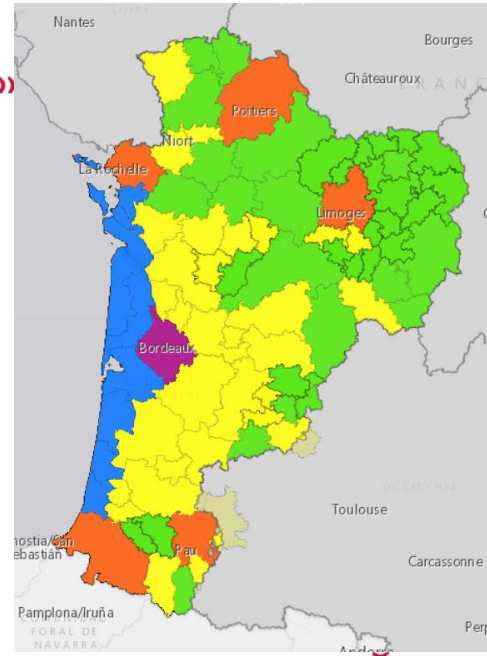
*Pour rappel : **taux pivot avant territorialisation de -52%***



Territorialisation des taux de réduction de la consommation d'espaces 2021-2031

Option 2

- Taux pivot avant territorialisation : -52%
- Réserve régionale 2021-2031 : enveloppe de 500 ha



Objectif de réduction	-49%	-52%	-53%	-55%	-55%
Objectif avec bonification	-48%	-51%	-52%	-54%	/



Efforts de réduction déjà réalisés






Principe

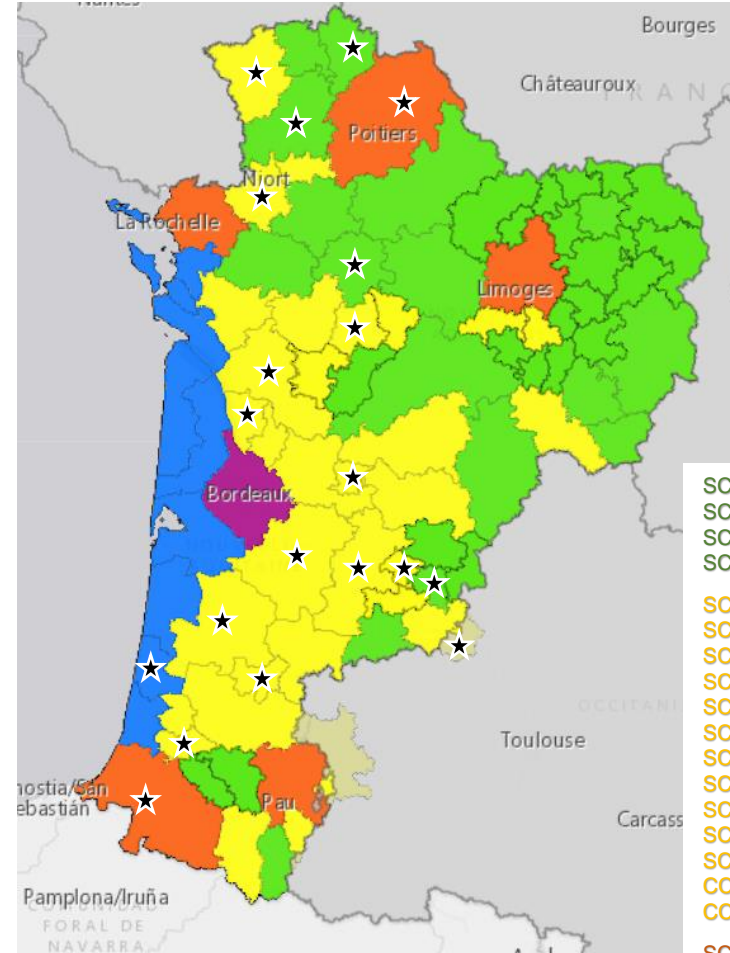
- Ne pas comparer les territoires entre eux
- Regarder la trajectoire propre de chaque territoire sur 2 sous périodes : 2011-2016 et 2016-2021

Approche combinée

Identifier les territoires qui cumulent :

- hausse du nombre d'emplois et de ménages accueillis par hectare consommé entre 2011-2016 et 2016-2021
- +
- réduction du rythme de consommation d'espaces substantielle entre 2011-2016 et 2016-2021 (> 30%)

-  Secteurs de petites villes, villes moyennes, ruraux en perte d'habitants et d'emplois
-  Secteurs de petites villes, villes moyennes, ruraux en gain d'habitants ou d'emplois
-  Aires de Poitiers, Limoges, La Rochelle, Pau, Bayonne
-  Littoral et rétro-littoral
-  Aire métropolitaine bordelaise



- SCoT du Grand Villeneuvois
- SCoT du Pays de Gâtine
- SCoT du Pays du Ruffécois
- SCoT du Pays Loudunais
- SCoT du Pays d'Orthe et Arrigans
- SCoT de la CA du Niortais
- SCoT de l'Angoumois
- SCoT du Sud Gironde
- SCoT du Marsan
- SCoT de la Haute Gironde – Blaye Estuaire
- SCoT de la Haute-Lande
- SCoT de Val de Garonne Guyenne Gascogne
- SCoT des Deux Rives (pour sa partie située en Nouvelle-Aquitaine)
- SCoT de la CC de la Haute-Saintonge
- SCoT du Bocage Bressuirais
- CC Lot et Tolzac
- CC Montaigne Montravel et Gurson
- SCoT du Seuil du Poitou
- SCoT du Pays-Basque et du Seignanx
- SCoT Côte Landes Nature



S'engager dans la trajectoire vers le ZAN après 2031

Quelle trajectoire chiffrée ?

Hypothèse proposée : des paliers raisonnables pour mieux réussir la transition

- Réduction de **-30%** du rythme d'artificialisation sur 2031-2041 par rapport à 2021-2031
- Réduction de **-30%** du rythme d'artificialisation sur 2041-2050 par rapport à 2031-2041

Précisions :

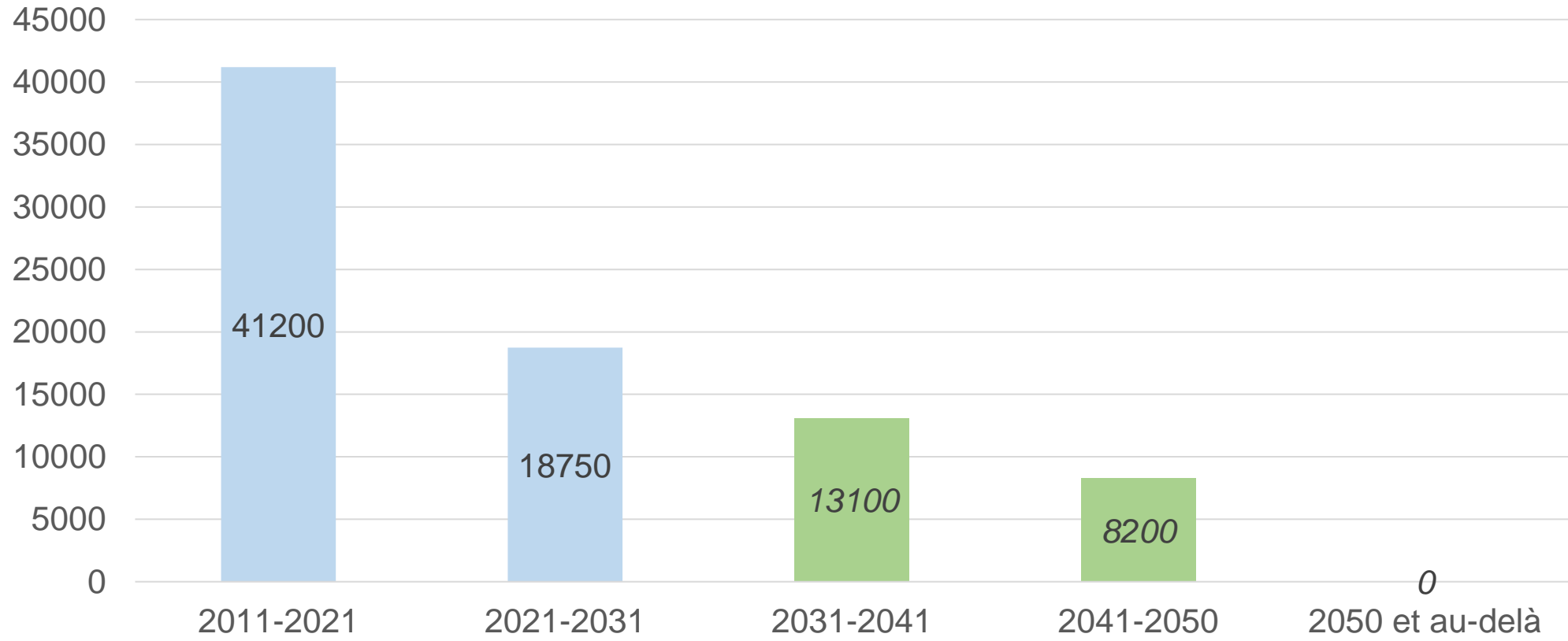
- Objectif apprécié dans la limite de l'objectif fixé sur la période précédente (ne pas profiter d'un dépassement)
- Objectif apprécié en termes d'artificialisation, tout en veillant toujours à la **maîtrise de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers**

A anticiper :

- Changement de mode de comptabilité en 2031 (consommation > artificialisation)
- Mode d'estimation de l'artificialisation 2021-2031 (estimation théorique ou réelle à fin 2031)

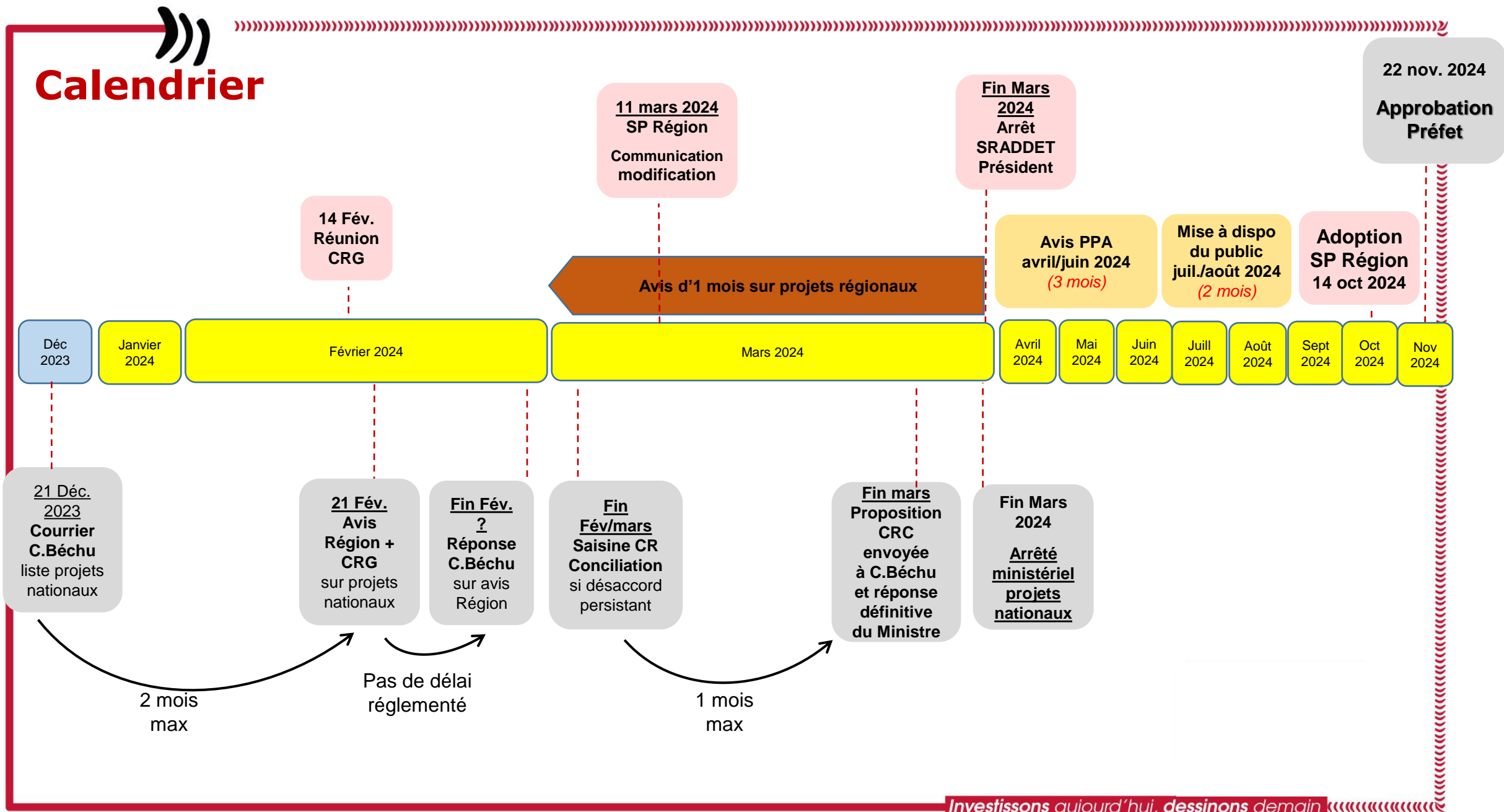


Simulation de la trajectoire de sobriété foncière projetée par le SRADDET (objectifs maximums)



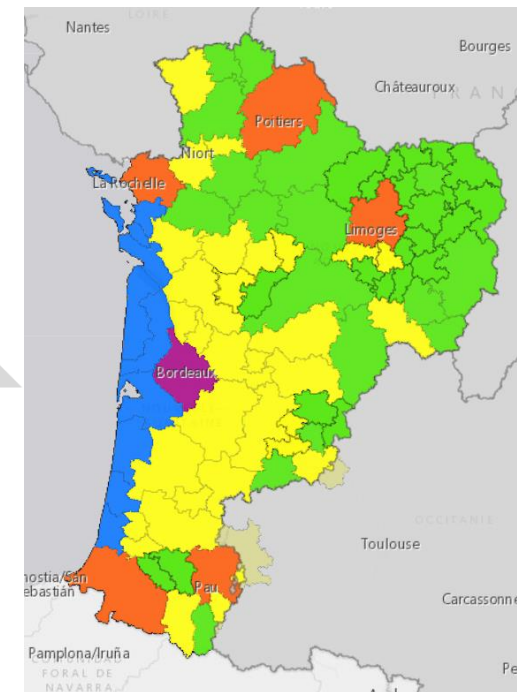
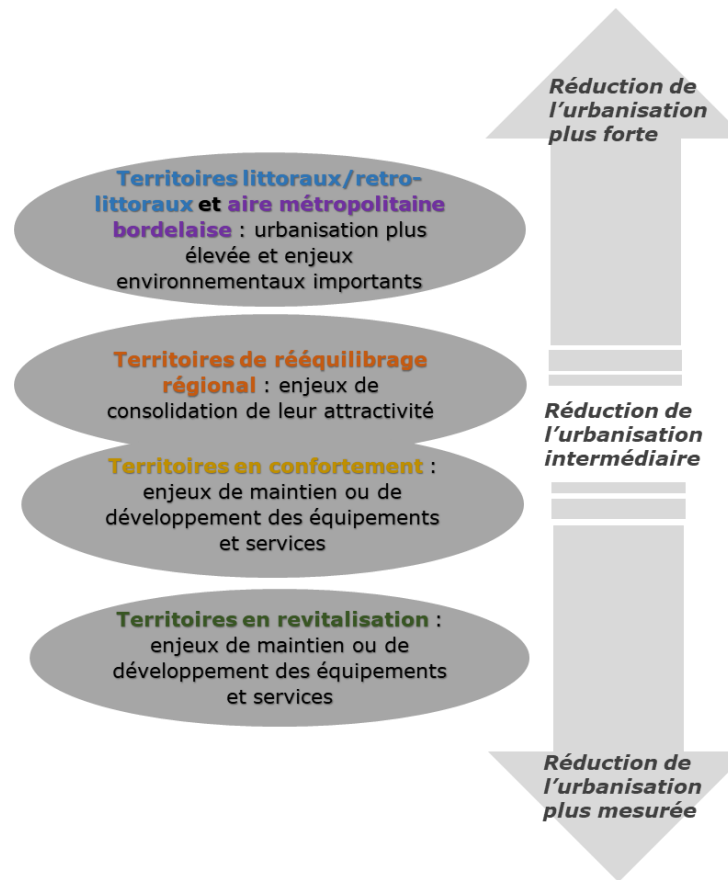
Après 2031 : estimation ici réalisée en termes de consommation d'espaces, mais sera à compléter par une approche en termes d'artificialisation

Calendrier



Synthèse sur la proposition de territorialisation de la Région

- 5 profils de territoire
- Un taux pivot de **-52%** à partir duquel sera décliné les objectifs territorialisés
- Une trajectoire post-2031 pragmatique (-30%)
- Des modèles d'aménagement adaptés et de qualité à mettre en place





Direction de l'**I**ntelligence **T**erritoriale et de la **P**rospective du pôle **DATAR**
(Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale)

Pour plus d'informations, visitez la plateforme dédiée au SRADDET :
<https://participez.nouvelle-aquitaine.fr/processes/SRADDET>

Pour contacter l'Unité SRADDET : sraddet@nouvelle-aquitaine.fr

